



DÉCLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA ÉDUCATION

CDEN DU MARDI 12 AVRIL 2022

Depuis dimanche soir, **nous vivons des jours sombres pour notre démocratie et notre République.** Comme en 2017, le second tour des élections présidentielles voit s'affronter Emmanuel Macron et Marine Le Pen.

A l'Unsa Éducation **nous nous interrogeons sur la pertinence de la date de cette instance** et nous nous demandons qu'attendre de cette rencontre, sachant le devoir de réserve de l'institution et la période électorale inachevée. Malgré tout, nous tenons à porter dans cette instance, devant les représentants de notre administration, les représentants de l'État, les élus de notre territoire, et l'ensemble des partenaires de l'École, l'état d'esprit de nos collègues. **Au lendemain de ce résultat, les personnels sont abattus et en colère, nombreux se sentant exclus du 2nd tour des élections présidentielles.**

En effet, depuis 5 ans, le gouvernement par l'intermédiaire de son Ministre a profondément abîmé l'école. **Les propositions du président candidat de ces derniers jours sont loin de nous rassurer et ont été perçues comme une provocation par une majorité des personnels engagés** quotidiennement dans la réussite de nos élèves et le bon fonctionnement des établissements.

De l'autre côté, la candidate de l'extrême droite incarne le contraire du projet de l'École de la République. Autoritarisme versus **Liberté**. Exclusion versus **Égalité**. Xénophobie versus **Fraternité**. **Comment avoir laissé le débat public ignorer aussi largement les véritables enjeux éducatifs?** Le président de la République sortant porte la responsabilité de n'avoir pas contenu l'extrême-droite qui atteint un niveau record. Il doit absolument en prendre toute la mesure. Pour autant, le message de l'Unsa Éducation est sans ambiguïté. Il faut faire barrage à l'extrême droite en mettant dans l'urne le bulletin de son adversaire car **l'extrême droite ça ne s'essaie pas.**

Pour en revenir à l'ordre du jour qui nous réunit aujourd'hui, l'Unsa Éducation tient à signifier son mécontentement et son interrogation quant à la tenue de ce CDEN uniquement en visio sous prétexte de risques sanitaires. **Le refus d'un format en hybride nous semble incompréhensible** compte tenu des règles sanitaires appliquées aujourd'hui dans nos établissements. Cette décision peut apparaître une nouvelle fois comme une entrave au dialogue social que nous ne cessons de dénoncer.

Un des points de ce CDEN concerne le **financement des collèges privés** par le Conseil Départemental. L'Unsa Éducation constate que la subvention allouée est en hausse (+ 8 % en 2022 contre + 3 % en 2021) alors qu'on applique le principe de solidarité lors de l'attribution des budgets de fonctionnement des collèges publics. La quasi-totalité des établissements privés sont subventionnés à plus de 67 % par rapport à la subvention maximale. Seuls deux sont en dessous de ce taux mais leurs devis sont financés à 99,6 % pour St Joseph BAYONNE et 87,1 % pour St Joseph OLORON. L'Unsa Éducation observe également que sur les 35 opérations faisant l'objet de demandes de subvention, 16 sont les mêmes qu'en 2021.

Faut-il mettre cela en parallèle avec le taux d'avance du PPI 2016-2027 qui, au 1er janvier 2022, n'accuse un taux d'exécution que de 40.75 % ?

Notre département fait le choix d'alimenter et de soutenir le séparatisme scolaire et la concurrence des établissements. Pour l'Unsa Éducation, **l'argent public doit exclusivement bénéficier aux établissements publics et à leurs usagers** c'est pourquoi elle votera contre la subvention de 931 644 €.

Avant la crise du Covid, l'Unsa Éducation n'avait de cesse de rappeler que le bâti scolaire était bien souvent inadapté aux règles d'hygiène, aux épisodes météorologiques et à une variété de situations d'enseignement. **Les deux ans de pandémie ont mis en lumière cette problématique.** L'Unsa Éducation martèle à nouveau la nécessité de mener une réflexion sur l'assainissement de l'air, l'augmentation du nombre de sanitaires et de points d'eau, les lieux de restauration scolaire, l'aménagement des classes notamment celles dédiées aux enseignements scientifiques et artistiques, la création de gymnases. Cette prise en compte du bâti scolaire constitue une nécessité absolue car il participe à un climat scolaire favorable et au bon déroulement de la scolarité. **L'Unsa Éducation espère que la rédaction des guides « Bâtir l'École » aboutisse à une réelle plus-value.**

La crise sanitaire a également creusé les inégalités sociales et scolaires. Une **alliance éducative** entre l'école, les parents d'élèves, les collectivités territoriales et les associations est nécessaire pour la réussite de tous les élèves.

La crise politique internationale, avec l'arrivée de la guerre sur le sol européen, produit de nombreuses conséquences humanitaires, économiques, possiblement sociales et politiques. Nous ne pouvons qu'être solidaires avec les familles ukrainiennes arrivées dans notre pays et dont les enfants doivent pouvoir être accueillis dans les meilleures conditions. Là encore, des moyens humains adaptés et formés sont nécessaires. Pourquoi alors cette différence de traitement entre ces réfugiés européens et les jeunes migrants de pays pauvres ? Le droit à l'éducation est un droit fondamental pour tous ! **L'Unsa Éducation demande la scolarisation de tous les enfants présents sur le territoire.**

Tout en sachant que ce sujet n'entre pas complètement dans l'ordre du jour du CDEN, nous souhaitons porter au débat dans cette instance la **gestion et la réorganisation territoriale des moyens humains du 1er degré.** En effet, aux arbitrages de la carte scolaire du mois de mars s'ajoutent des décisions départementales impactant l'organisation de nombreuses écoles. La suppression de plusieurs postes de Titulaires Remplaçants de secteur génère instabilité et absence de visibilité sur l'organisation des prochaines années scolaires pour les équipes concernées. **Cette réorganisation, issue de la réforme de la formation initiale, dégrade fortement le fonctionnement pédagogique** en imposant localement charge de travail et responsabilités sur les équipes. L'Unsa Éducation s'interroge donc légitimement sur la réorganisation des ressources humaines dans le département et déplore une fois de plus que **des décisions soient prises sans concertation avec les acteurs du terrain, sans mesurer les conséquences** pour le quotidien des écoles.

Pour conclure, l'Unsa Éducation tient à souligner l'importance d'une instance comme le CDEN qui permet les échanges d'informations et de points de vue entre tous les acteurs de l'Éducation. Ce travail commun sur les enjeux que doit porter l'École Publique est d'autant plus important aujourd'hui.